



Lycée(s)	Général	Technologique	Professionnel	
Niveau(x)	CAP	Seconde	Première	Terminale
Enseignement(s)	Commun	De spécialité	Optionnel	
Sciences économiques et sociales				

Voter : une affaire individuelle ou collective ?

Les objectifs d'apprentissage des élèves sont strictement définis par les programmes.

Cette fiche pédagogique, à destination des professeurs, vise à les accompagner dans la mise en œuvre des programmes.

Sans prétendre à l'exhaustivité, ni constituer un modèle, chaque fiche explicite les objectifs d'apprentissage et les savoirs scientifiques auxquels ils se rapportent, suggère des ressources et activités pédagogiques utilisables en classe et propose des indications bibliographiques.

Objectifs d'apprentissage

- Être capable d'interpréter des taux d'inscription sur les listes électorales, des taux de participation et d'abstention aux élections.
- Comprendre que la participation électorale est liée à divers facteurs inégalement partagés au sein de la population (degré d'intégration sociale, intérêt pour la politique, sentiment de compétence politique) et de variables contextuelles (perception des enjeux de l'élection, types d'élection).
- Comprendre que le vote est à la fois un acte individuel (expression de préférences en fonction d'un contexte et d'une offre électorale) et un acte collectif (expression d'appartenances sociales).
- Comprendre que la volatilité électorale revêt des formes variées (intermittence du vote, changement des préférences électorales) et qu'elle peut refléter un affaiblissement ou une recomposition du poids de certaines variables sociales, un déclin de l'identification politique (clivage gauche/droite notamment) et un renforcement du poids des variables contextuelles.

Problématique d'ensemble

Comme tout fait social, le vote synthétise des aspects individuels et collectifs. Cette question a pour objet de montrer comment le vote et la participation électorale s'expliquent conjointement par des ressorts individuels et des dynamiques sociales.

[Les références aux dimensions collectives et individuelles du vote et de la participation invitent le professeur à convoquer des modèles et des paradigmes variés. Pour autant, les élèves n'ont pas à connaître ces paradigmes pour eux-mêmes, les attentes se limitant aux notions citées dans les objectifs d'apprentissage.]

Le premier objectif d'apprentissage invite à maîtriser l'interprétation d'indicateurs relatifs à l'inscription, à la participation et à l'abstention électorale. Les élèves doivent savoir lire ces indicateurs et comprendre les informations qu'ils apportent. Ainsi, la baisse du taux de participation en Europe constitue une évolution importante du rapport au politique et fait du refus de voter un comportement électoral à part entière.

Le deuxième objectif d'apprentissage envisage la participation électorale comme liée à la fois à « divers facteurs inégalement partagés au sein de la population » et à des « variables contextuelles ». La première expression renvoie aux déterminants sociaux de la participation électorale, la deuxième à des logiques plus individuelles et contextuelles. L'objectif d'apprentissage ne hiérarchise pas ces deux types d'explications, mais permet de les articuler, comme ce fut le cas dans l'histoire de la sociologie électorale.

Le troisième objectif d'apprentissage vise à comprendre que le vote est à la fois un acte individuel (expression de préférences en fonction d'un contexte et d'une offre électorale) et un acte collectif (expression d'appartenances sociales).

Le quatrième objectif d'apprentissage est centré sur la volatilité du comportement électoral, appréhendée comme un signal du déclin des déterminants sociaux du vote. Longtemps vu comme l'expression et le renforcement d'une identité collective, le vote voit ses analyses modifiées à partir des années 1980 et l'irruption de la volatilité électorale, permettant de redécouvrir les approches rationnelles et d'approfondir la dimension contextuelle des scrutins. La problématique du chapitre invite cependant à nuancer cette hypothèse : si les variables sociales sont moins prédictives du vote, elles continuent de peser.

Savoirs scientifiques de référence

Être capable d'interpréter des taux d'inscription sur les listes électorales, des taux de participation et d'abstention aux élections.

L'article 3 de la Constitution de 1958 dispose que « sont électeurs tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques ». Le droit de vote est étendu aux citoyens de l'Union européenne pour les élections locales et européennes (traité de Maastricht, 1992). Mais pour participer aux élections, encore faut-il être inscrit sur la liste électorale de sa commune de résidence. Le taux d'inscription mesure la part d'une population en âge de voter qui s'est inscrite sur les listes électorales (nombre d'inscrits/nombre de personnes en âge de voter).

Au 1er mars 2018, d'après l'Insee, 88 % des majeurs résidant en France et de nationalité française sont inscrits sur les listes électorales, ce qui signifie que 12 % de ceux qui pourraient figurer sur les listes électorales ne le sont pas ou sont mal inscrits (par choix ou suite à un changement de commune du domicile). Cette proportion reste faible comparée à celle observée ailleurs – aux États-Unis, lors de l'élection présidentielle de 2008, 29 % des électeurs potentiels n'étaient pas inscrits (Patrick LEHINGUE, 2011) – mais elle varie en fonction de l'âge et du niveau de diplôme : en France la part des non ou mal inscrits est de 15 % pour les 18-24 ans et de 24 % pour les sans diplôme (contre 8 % des diplômés du supérieur). Le taux d'inscription est cependant relativement stable depuis le début des années 2000.

De plus, les inscrits ne se déplacent pas toujours pour voter. L'abstention se distingue de la non-inscription sur les listes électorales et du vote blanc et nul. Elle désigne le comportement consistant pour un inscrit à ne pas participer à une élection. Le taux de participation mesure la part des inscrits qui sont allés voter lors d'un scrutin (nombre d'inscrits ayant voté à une élection/nombre d'inscrits sur les listes). Le taux d'abstention mesure la part des inscrits qui ne se sont pas déplacés au bureau de vote le jour de l'élection (nombre d'abstentionnistes/nombre d'inscrits sur les listes ; ou $100 - \text{taux de participation}$). Le taux d'abstention, qui tend à croître en France, est un indicateur du niveau de représentation politique dans une démocratie. Ainsi, seuls 74,6 % des électeurs sont allés voter au second tour de l'élection présidentielle de 2017. Avec 25,4 % d'abstention, c'est le taux le plus élevé du second tour d'une élection présidentielle depuis la victoire de Georges Pompidou en 1969. Quelques semaines plus tard, jamais des élections législatives n'ont attiré si peu d'électeurs, avec une participation de 42,64 % des inscrits.

L'abstention est un comportement électoral qui se développe dans toutes les démocraties occidentales, sauf celles qui ont rendu le vote obligatoire (Belgique ou Autriche par exemple). En France, si on ajoute les abstentionnistes systématiques (aux alentours de 12 % du corps électoral) et les personnes non inscrites, c'est environ deux citoyens français susceptibles d'être électeurs sur dix qui restent à l'écart du vote. C'est donc surtout la part des abstentionnistes intermittents qui s'est accrue au fil du temps.

À distinguer de ce « non vote », les bulletins blancs ou nuls expriment plutôt des formes de « non choix ». Le vote blanc consiste à glisser un bulletin blanc dans une enveloppe. C'est un vote où l'on ne se prononce pas pour l'un des candidats en lice. Le vote nul consiste à glisser dans l'enveloppe du vote un bulletin non conforme (griffonné ou raturé) ou plusieurs bulletins de différents candidats ensemble. On observe en France une progression de cette forme de participation. Ainsi, lors du second tour de la Présidentielle de 2017, 4 millions d'électeurs sur un total de 35,5 millions de votants, se sont déplacés sans voter, ni pour Emmanuel Macron, ni pour Marine Le Pen, soit 10 % des votants (alors que seuls 4 à 6 % des électeurs font d'ordinaire ce choix pour un scrutin comparable). Les votes blancs et nuls traduisent l'insatisfaction des électeurs vis-à-vis de l'offre électorale et nourrissent des débats sur leur prise en compte dans les suffrages exprimés.

Comprendre que la participation électorale est liée à divers facteurs inégalement partagés au sein de la population (degré d'intégration sociale, intérêt pour la politique, sentiment de compétence politique) et de variables contextuelles (perception des enjeux de l'élection, types d'élection).

Les causes de l'abstention sont nombreuses et non exclusives, mais relèvent principalement de deux grands types d'explication.

Premièrement, elle exprime un déficit d'intégration sociale. Pour Alain LANCELOT (1968), dans un ouvrage pionnier, « l'abstentionnisme doit être considéré plutôt comme une norme culturelle conditionnée par des rapports sociaux. La participation électorale apparaît au total comme une dimension secondaire de la participation sociale. Elle procède d'un facteur général qui est le degré d'intégration à la collectivité ». Nonna MAYER et Cécile BRACONNIER (2015) s'inscrivent dans cette perspective quand elles mesurent la forte corrélation entre le degré de précarité

et le comportement abstentionniste. L'exclusion sociale entretient un sentiment d'éloignement et de distance par rapport au champ politique et nourrit un abstentionnisme structurel lié aux prédispositions sociologiques des individus. En faisant le parallèle avec les sans réponses dans les sondages, Daniel GAXIE (1978) et Pierre BOURDIEU (1979) considèrent que l'abstention peut être appréhendée comme la manifestation d'un sentiment d'incompétence à comprendre les débats et enjeux des élections. Les abstentionnistes ont échappé à la socialisation politique à l'œuvre dans les milieux diplômés ou militants, qui assure la transmission du rituel du vote. Nonna MAYER et Pascal PERRINEAU (1992) synthétisent ces approches en introduisant la notion d'abstentionnisme sociologique pour désigner le comportement des abstentionnistes peu intéressés par la politique et cumulant des difficultés d'insertion.

Deuxièmement, l'abstention peut au contraire revêtir les formes d'un acte motivé. Nonna MAYER et Pascal PERRINEAU observent que cet abstentionnisme politique concerne des électeurs intéressés par les élections et souvent proches d'un parti. Il exprime une protestation à l'encontre de la classe politique, une sanction pour les candidats ou un refus de choisir entre eux. Il entend peser sur les résultats de l'élection, envoyer un signe fort à l'ensemble de la classe politique et ainsi influencer sur ce que les candidats peuvent proposer.

Anne MUXEL et Jérôme JAFFRÉ (2000) proposent une grille de lecture analogue. Les abstentionnistes « hors-jeu » se retrouvent tendanciellement dans les catégories populaires, sont le plus souvent peu diplômés, sans emploi ou occupant des emplois peu valorisés. Leur manque de repères politiques débouche sur un rejet d'ensemble de la classe politique et des mécanismes de désignation par le vote. Au contraire, les abstentionnistes « dans le jeu », généralement plus diplômés, davantage intéressés par la politique, dotés d'un fort sentiment de compétence politique et dont la proportion tend à augmenter parmi les abstentionnistes, proposent une forme d'abstentionnisme politisé, souvent lié au contexte politique et électoral. Ils affichent par leur abstention une posture de contestation active à l'égard du système politique. Pour reprendre les catégories économiques de Albert HIRSCHMAN, très utilisées en science politique, leur comportement relève à la fois de la « défection » (Exit) et de la « prise de parole » (Voice).

L'abstention tient aussi à des variables plus contextuelles, comme le degré d'importance attribué à une élection (locale ou nationale), la concurrence plus ou moins forte entre les partis politiques en compétition, l'enjeu plus ou moins complexe d'un scrutin, la multiplication ou l'absence récente de consultations électorales, le mode de scrutin (proportionnel ou majoritaire), etc.

Comprendre que le vote est à la fois un acte individuel (expression de préférences en fonction d'un contexte et d'une offre électorale) et un acte collectif (expression d'appartenances sociales).

Le vote est d'abord un acte individuel qui permet à chaque électeur d'exprimer ses préférences politiques dans le contexte d'une élection, durant laquelle les électeurs choisissent parmi une offre électorale composée de candidats ou de partis politiques.

Le comportement de l'électeur dépend tout d'abord du contexte dans lequel s'inscrit le vote et donc de la configuration électorale. Le type d'élection (présidentielle, municipale...), la nature du scrutin (un ou deux tours), et les partis en présence forment

une offre électorale qui comprend aussi les programmes des candidats ou partis et qui reflète leurs priorités et leurs solutions aux problèmes du moment. Le contexte électoral inclut donc aussi les enjeux politiques, économiques et sociaux. Ces éléments influencent la manière dont les électeurs perçoivent les candidats et les partis.

Les enjeux politiques de l'élection interviennent effectivement dans la détermination du vote. Lorsqu'un électeur vote, il exprime ses préférences en choisissant le candidat ou le parti qui, selon lui, représente le mieux ses intérêts et ses valeurs dans le contexte du moment. Ce choix est souvent stratégique, car l'électeur peut également prendre en compte les chances de gagner du candidat et les conséquences potentielles de son vote.

Selon la théorie du vote rationnel d'Anthony DOWNS (1957), les électeurs décident de voter en fonction d'un calcul coût-avantage. Ils évaluent les bénéfices potentiels de leur vote par rapport aux coûts associés, comme le temps et l'effort nécessaires pour s'informer et se rendre aux urnes. L'électeur choisit l'alternative électorale qui maximise le bénéfice attendu. Dans cette perspective, l'électeur qui cherche à maximiser l'utilité de son vote se détermine en fonction de ce que pourraient lui apporter individuellement les propositions de chacun des candidats. L'électeur peut aussi se décider en fonction des succès ou échecs des politiques, notamment économiques, du gouvernement en place ; il considère que le gouvernement est responsable de l'état de l'économie et de la société et vote en conséquence : s'il considère que la conjoncture s'est améliorée, il vote pour le pouvoir en place, s'il considère qu'elle s'est détériorée, il vote pour l'opposition.

L'analyse des raisons du vote est historiquement centrée sur l'étude des variables lourdes proposées par les modèles de Columbia et de Michigan. Lors de la campagne électorale américaine de 1940, Paul LAZARSFELD et son équipe de l'université de Columbia utilisent pour la première fois le sondage d'opinion (mesure au niveau individuel des caractéristiques sociales, des pratiques, des opinions, et possibilités de croiser les résultats) et la panélisation (plusieurs vagues d'enquêtes et mesure de l'évolution dans le temps des préférences politiques). Ces techniques donnent des résultats étonnants pour l'époque : l'électeur américain se révèle peu intéressé par la politique et prête une attention discrète à la campagne électorale ; les orientations électorales apparaissent largement prédéterminées par les caractéristiques sociales des individus ; un indice de prédisposition politique (IPP) combinant le statut social, la religion et le lieu de résidence, permet de prédire les choix politiques avec beaucoup de précision. Les auteurs en tirent un modèle explicatif du vote, résumé par l'adage « un individu pense politiquement comme il est socialement » (« a person thinks, politically, as he is, socially. Social characteristics determine political preference »). Mais si la position sociale objective de chacun (évaluée par le niveau de revenu ou la richesse du patrimoine) est prédictive du vote, la manière dont les agents se perçoivent l'est encore plus. Le fait de se définir comme travailleur ou appartenant au monde des affaires augmente considérablement et respectivement la probabilité de voter démocrate ou républicain. Une confirmation de ce résultat a été apportée en France par Guy MICHELAT et Michel SIMON (1977), notamment pour les ouvriers (2004), et Nonna MAYER (1986) pour les petits indépendants. Dans le modèle de Columbia, l'individu se forge une opinion politique au contact de ses semblables, dans des petits groupes primaires et par les conversations de face à face. Le choix électoral, ainsi prédéterminé par l'appartenance sociale, résulte de la mise en conformité du vote avec les normes du groupe et procède plus d'une logique collective que d'une décision individuelle.

Le paradigme de Michigan (The American Voter, 1960) propose en retour un modèle où le vote est établi à partir d'un alignement des électeurs sur leur identification partisane. Élaboré à partir de l'élection présidentielle de 1948, ce modèle a longtemps été dominant dans la sociologie électorale. Il se démarque du déterminisme social de Paul LAZARSFELD, en affirmant que le vote résulte d'un champ de forces psychologiques, mais s'en rapproche aussi en relevant la faible compétence politique des électeurs et l'importance de l'insertion sociale dans le vote : des structures économiques et sociales composent l'environnement politique des électeurs depuis leur enfance ; famille et activité, lieu de résidence, appartenance religieuse, groupe ethnique n'influencent pas directement le vote, mais façonnent les identités et les valeurs des individus ; ces structures fondent une attirance pour un parti et construisent sur le temps long une identification partisane. Il s'agit d'un attachement affectif durable à un parti, transmis par les parents, entretenu par le milieu professionnel et qui se renforce avec l'âge. Plus on s'identifie à un parti, plus on est favorable à son candidat et aux positions qu'il soutient. Ainsi, les enjeux d'un scrutin et l'image des candidats sont-ils passés au filtre de l'identification partisane d'un individu, ce qui permet de prévoir son vote. Les attitudes issues de l'identification partisane composent en quelque sorte un habitus politique. Établies dans le contexte du bipartisme stable des États-Unis, la notion d'identification partisane n'est pas facilement exportable dans un pays à multipartisme instable comme la France, où seuls 50 % des électeurs s'identifient à un parti existant. L'identification à gauche ou à droite donne de meilleurs résultats, mais la dernière enquête de l'IFOP (2019) sur l'auto-positionnement sur un axe gauche-droite fait apparaître que 35 % des Français s'identifient au centre et 15 % ne répondent pas.

Comprendre que la volatilité électorale revêt des formes variées (intermittence du vote, changement des préférences électorales) et qu'elle peut refléter un affaiblissement ou une recomposition du poids de certaines variables sociales, un déclin de l'identification politique (clivage gauche/droite notamment) et un renforcement du poids des variables contextuelles.

La « camisole de force » (selon l'expression de Valdimir Orlando KEY) des déterminismes sociaux est remise en question à partir des années 1970. L'apparition de la volatilité électorale conteste l'approche par variables lourdes de Columbia et Michigan. La volatilité électorale peut se définir comme un comportement peu fidèle au vote partisan, autorisant des changements de camp politique ou alternant entre vote et abstention.

La remise en question des variables lourdes ouvre surtout la voie à une interprétation du vote en fonction des enjeux des élections. La thématique du vote sur enjeu modifie la perception d'un électeur perçu comme dénué de compétence et d'intérêt pour la politique. Elle considère que l'électeur perçoit un enjeu majeur propre à une consultation électorale, est capable d'avoir un avis sur ce sujet, de percevoir des différences entre les partis sur la manière de traiter cet enjeu et d'orienter son vote en fonction de sa proximité avec un candidat sur ce sujet. Cette approche ne nie pas l'existence d'identification partisane, mais conteste la lecture univoque du vote portée par le paradigme de Michigan. Elle souligne que l'attachement à un parti est de moins en moins durable et affectif, de plus en plus marqué par l'indifférence. Elle reprend l'approche économique du vote en décrivant un électeur plus réactif et politisé. L'approche par le vote sur enjeux est apparue particulièrement séduisante

dans les années 1960-1970, quand émergent de nouveaux enjeux politiques aux États-Unis : guerre du Vietnam, mouvement des droits civiques, récession économique et fin du compromis fordiste, etc. Les nouveaux clivages qui en résultent recoupent difficilement les lignes de partage traditionnelles entre gauche et droite.

Dans le cas de la France, l'exemple du référendum de Maastricht ou celui du référendum sur la Constitution européenne, illustrent le phénomène d'explosion des lignes de partage traditionnelles entre gauche et droite. Ces changements sont aussi dus à l'arrivée dans le débat public de nouveaux électeurs : plus jeunes (effet de génération et de distinction), plus diplômés (hypothèse de progression du sentiment de compétence politique) et acquis à la consommation de masse (avec transposition au secteur politique de comportements consuméristes, dans lesquels le changement de marque n'engage pas son identité). Sans qu'elle s'identifie complètement à ces approches, on peut également citer les travaux de Ronald INGLEHART (1977), qui attribue le désalignement progressif des électeurs au développement de valeurs post-matérialistes dans les sociétés post-industrielles, ou ceux de Alain TOURAINE, qui considère que les citoyens ont changé et que leur mobilisation ne passe plus par les formes traditionnelles d'action politique. D'une façon plus générale encore, on peut mentionner les approches en terme d'individualisation des sociétés comme participant à ce renouveau théorique.

Toutefois, cette approche n'a pas engendré un nouveau paradigme. Si elle a mis l'accent sur la volatilité électorale, suscitant de nouvelles études pour la comprendre, on tend aujourd'hui à revenir aux variables lourdes, parce qu'on observe que ces « swinging voters » ont des comportements moins tranchés que ne le laisse supposer l'approche par enjeu : avec le temps, ils tendent à être moins volatiles dans leur choix et à s'aligner sur un parti (Bruno CAUTRÈS et Vincent TIBERJ, 2009 ; Florent GOUGOU et Vincent TIBERJ, 2017). La volatilité électorale est en effet souvent issue des apories des instruments de recueil de données, l'analyse généralisant sans beaucoup de précaution des résultats toujours plus individualisés. De même, cette volatilité est souvent brève parce que liée à la bonne fortune de nouveaux entrants en politique, qui peinent à capitaliser leurs votes au-delà de leur surgissement (les Verts dans les années 1990 et le Modem dans les années 2000 en France, Die Linke en Allemagne). La volatilité est aussi plus forte pour les scrutins locaux que pour les scrutins nationaux, où les électeurs tendent à retrouver leur famille politique, particulièrement dans des élections à deux tours. Enfin, sans remonter aux travaux fondateurs d'André SIEGFRIED (1913), il subsiste d'importantes permanences collectives du vote, encore visibles à la loupe géographique (Joël GOMBIN, 2015).

Les dimensions individuelles et collectives du vote apparaissent donc inextricablement liées pour rendre compte de la détermination des choix électoraux. Voter est un acte individuel, exprimant une opinion personnelle protégée des influences extérieures par le secret de l'isoloir (Alain GARRIGOU, 1988). C'est aussi un acte contextuel, tenant beaucoup aux effets de la situation politique et électorale du moment, au déroulement de la campagne, au positionnement de l'électeur sur les principaux enjeux du scrutin. Voter est aussi l'expression d'un certain degré d'insertion sociale et d'une socialisation, ayant pu façonner une identification à un parti ou à un candidat. Le vote engage alors non seulement l'individu, mais toute son identité sociale. L'explication du vote n'est jamais réductible à une seule dimension ou un seul élément décisif.

Ressources et activités pédagogiques

Activité pédagogique 1 – Évolution du poids des facteurs de la participation électorale

Objectif : Repérer/mesurer les variables lourdes et relativiser leur déclin

Étapes et ressources préconisées

- Faire retrouver les deux profils d'abstentionnisme sociologique et d'abstentionnisme politique à l'élection présidentielle de 2017.
- On pourra se référer à ce document : [IPSOS, Le profil des abstentionnistes à l'élection présidentielle de 2017](#)
- Faire rechercher les variables lourdes et faire analyser le poids du vote de classe et de l'appartenance religieuse dans les choix électoraux lors de l'élection présidentielle de 2017.

On pourra se référer aux documents suivants :

- Martial FOUCAULT, « Un vote de classe éclaté », *Note ENEF 32, Sciences Po CEVIPOF*, mars 2017.
- Claude DARGENT, « Les catholiques entre les primaires de la droite et le vote à la Présidentielle », *Note ENEF 29, Sciences Po CEVIPOF*, février 2017.
- Public Sénat, *Présidentielle : la sociologie du vote*, 23 avril 2017 (1er tour).
- Florent LATRIVE, « Âge, diplôme, revenus... qui a voté Macron ? Le Pen ? », *France Culture*, 7 mai 2017, (2^e tour)

Activité pédagogique 2 – Identification politique et vote sur enjeu

Objectif : Comprendre que l'approche individuelle de l'élection par le vote sur enjeu n'est pas exclusive de mécanismes d'identification partisane

Étapes et ressources préconisées

- Proposer les 12 questions du Politest aux élèves (ou leur demander de proposer le questionnaire à leur entourage).
- Comparer la conformité des résultats à l'alignement politique affiché par le répondant.
- Comparer les principales caractéristiques des répondants à la sociologie des partis proposés par le Politest ou par d'autres sources, comme celle ci-dessous.

On pourra se référer à ce document : « La fin du clivage gauche-droite ? », *Les cahiers français*, La Documentation française, 2018

Bibliographie indicative

- Pierre BOURDIEU, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.
- Céline BRACONNIER et Nonna MAYER, *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*, Presses de Sciences Po, 2015.
- Bruno CAUTRÈS et Vincent TIBERJ, « L'espace des possibles électoraux » in Bruno CAUTRÈS, Anne MUXEL (dir.), *Comment les électeurs font-ils leur choix ? Le Panel électoral français 2007*, Presses de Sciences Po, 2009.
- Alain GARRIGOU, « Le secret de l'isoloir », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 71-72, 1988.
- Daniel GAXIE, *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 1978.
- Joël GOMBIN, « Le changement dans la continuité : géographies électorales du Front national depuis 1992 », in Sylvain CRÉPON, Alexandre DÉZÉ et Nonna MAYER (dir.), *Les Faux-Semblants du Front national : sociologie d'un parti politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015.
- Florent GOUGOU et Vincent TIBERJ (dir.), *La déconnexion électorale*, Paris, Fondation Jean Jaurès, 2017.
- Albert O. HIRSCHMAN, *Défection et prise de parole*, Paris Fayard, 1995.
- Jérôme JAFFRÉ et Anne MUXEL, « S'abstenir : hors du jeu ou dans le jeu politique ? », in Pierre BRÉCHON, Annie LAURENT et PASCAL PERRINEAU (éd.), *Les cultures politiques des Français*, Presses de Sciences Po, 2000.
- Alain LANCELOT, *L'abstentionnisme électoral en France*, Paris, Armand Colin, 1968.
- Patrick LEHINGUE, *Le vote. Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux*, Paris, Éditions La Découverte, 2011.
- Nonna MAYER et Pascal PERRINEAU, *Les comportements politiques*, Armand Colin, 1992.
- Nonna MAYER, *La Boutique contre la gauche*, Presses de la FNSP, 1986.
- Nonna MAYER, « Qui vote pour qui et pourquoi ? Les modèles explicatifs du choix électoral », *Pouvoirs*, vol. 120, no. 1, 2007.
- Nonna MAYER, *Sociologie des comportements politiques*, Armand Colin, 2010.
- Guy MICHELAT et Michel SIMON, *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Presses de la FNSP, 1977.
- Guy MICHELAT et Michel SIMON, *Les ouvriers et la politique. Permanence, ruptures, réalignements*, Paris, Presses de Science Po, 2004.
- André SIEGFRIED, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la IIIe République*, Paris Armand Colin, 1913, réédition 1960.